



PIÈGE À TEIGNES

FICHE TECHNIQUE



DESCRIPTIF PRODUIT

Dispositif doté d'une phéromone sexuelle et d'une bande collante contre les infestations de *Plodia* sp. et d'*Ephestia* sp. Simple et efficace et non-chimique.

Utilisation :	Piège insectes volants
Usages autorisés :	entrepôts, bâtiments agro-alimentaire, boulangeries...
Cibles :	Teignes (<i>Plodia</i> / <i>Ephestia</i>)
Réf. : PI029	Ensemble complet (piège + kit)
Réf. : PI030	Kit recharge
Réf. : PI010	Capsules phéromones seules (lot de 4)
Réf. : PI031	Bandes collantes seules

INFORMATIONS COMMERCIALES

Dispositif doté d'une phéromone sexuelle qui agit sur les mâles et d'une bande collante contre les infestations de *Plodia* sp. et d'*Ephestia* sp.

Les phéromones sexuelles sont des substances chimiques attractives émises par les femelles de Lépidoptères et spécifiquement reconnues par les mâles de la même espèce. Elles sont très volatiles et se diffusent dans l'atmosphère. Elles sont captées par des chimiorécepteurs localisés au niveau des antennes du mâle.

Les capsules sont présentés en tubes de polyéthylène dont les parois sont imprégnées de microgouttes de phéromone. La diffusion est multidirectionnelle. Conditionnées hermétiquement, les capsules peuvent aussi se conserver un an au réfrigérateur.

Les individus mâles sont attirés puis piégés sur une bande collante apposé contre les parois du réceptacle (entonnoir).

Les pièges permettent la détection précoce et la localisation des infestations, l'estimation de l'importance d'une population ou le contrôle de la qualité d'un traitement.

TOXICOLOGIE

Non classé (pas de pictogramme)

MÉTHODE D'APPLICATION

La durée de vie des capsules de phéromones est de l'ordre de huit semaines. La plaque de glu est à remplacer toutes les 2 à 8 semaines selon le degré d'infestation.

Un piège à teigne assure une surveillance pour une zone au sol de 75 à 100 m².

Suspendre le piège au plafond, aux tuyauteries, aux poutres... environ à 2-3 mètres au dessus du niveau du sol.

Les pièges doivent être inspectés **une fois par semaine** quand l'activité des teignes est importante et tous les **15 jours** pour les faibles infestations.

Il est recommandé de nettoyer le fond du piège à chaque contrôle.

